

**Comité Technique Spécial GSO
du mardi 20 mai 2014 à 9 heures 30**

ORDRE DU JOUR

- 1 - PV de la dernière séance, pour avis
- 2 - Suivi des points, dont 40 %, recrutements en cours, SOA
- 3 - Bilan social et organigramme
- 4 - Prévisions d'activité 2014 et impact sur les grands déplacements
- 5 - Centres archéologiques : démnagement à Bègles, Toulouse, Saintes
- 6 - Dotation en matériel des nouveaux RO et spécialistes
- 7 - Divers

LISTE DES PRÉSENTS

Représentants du personnel

Siégeant avec voix délibérative
Philippe CALMETTES (SUD Culture Solidaires)
Christine FOUILLOUD (SUD Culture Solidaires) - Secrétaire
Benoit OLIVEAU (CNT)
Nathalie MILLARD (CGT Culture)
Philippe GARDES (CGT Culture)

Suppléants sans voix délibérative
Stéphane BOULOONE (SUD Culture Solidaires)
Maïton VIAROUGB (SUD Culture Solidaires)

Représentants de l'administration

Titulaires
Odet VINCENTI (Président)

Autres personnes présentes
Florent VIBILLE (Pôto RH Direction GSO) - Secrétaire



INRAP-GSO
Patrick BRETAGNE
Administrateur

La séance est ouverte à 9 heures 55 sous la présidence de Monsieur VINCENTI.

Christine FOUILLOUD, SUD Culture Solidaires assure le secrétariat de séance pour le compte des représentants du personnel.

Monsieur Philippe GARDES et Madame Nathalie MILLARD sont votants pour la CGT Culture.

2 – Suivi des points, dont 40 %, recrutements en cours, SGA, pour information

PRESIDENT : Dans la mesure où Monsieur Bretagne est actuellement en visite dans les DOM, Monsieur Vielle m'assistera. Il assurera également le suivi des points, en l'absence d'un secrétaire permanent dans notre CTS.

o Politique de relations avec les SRA

PRESIDENT : La problématique concernait principalement le chef de service de Midi-Pyrénées. L'assistant de prévention et l'AST ont proposé de temporiser et de revenir vers les agents pour s'informer des dernières évolutions de la situation. Ils continuent donc à recevoir des fonds de dossiers.

SUD Culture Solidaires : L'Assistant Prévention a en fait signalé en CHSCT qu'il attendait les derniers avis de CIRA.

PRESIDENT : Nous les avons obtenus. Ils portent presque exclusivement sur des feuilles programmées, à l'exception de deux diagnostiques. Par ailleurs, nous recevons dorénavant les avis de la CIRA, et non plus le seul résumé.

Je vous précise que le ministère a été à nouveau alerté par le Directeur Général de l'INRAP sur le cas de Midi-Pyrénées et sur le même type de problèmes, survenus ailleurs en France.

CNT : Le sujet a également été évoqué lors des débats sur la loi Patrimoine.

Madame Millard rejoint la séance à 10 heures 05.

PRESIDENT : La problématique demeure globale. Toutefois, en GSO, le comportement d'une personne particulière a engendré des risques psychosociaux et une souffrance au travail. Nous avons également constaté des « points durs » dans les DOM, mais la situation est en voie d'amélioration.

SUD Culture Solidaires : La personne faisant office de conservateur va en effet quitter son poste, tout comme le conservateur de Martinique.

PRESIDENT : Ailleurs, des refus sont liés à des inadéquations de profil ou à des retards de remise de rapport, mais ces griefs restent compréhensibles.

SUD Culture Solidaires : Pourtant, en Midi-Pyrénées, certains agents ont sept ou huit RFO en cours et se voient confier de nouvelles opérations. Vous pensez qu'en Aquitaine la situation est normale ?

PRESIDENT : Avec le changement de conservateur en Aquitaine la situation peut s'avérer compliquée, en particulier en raison du manque d'activité. Pour autant, aucun RO ne s'est plaint du comportement de la conservatrice. L'AST est en charge de maintenir le contact avec elle.

En Poitou-Charentes, les relations sont compliquées mais ne posent pas de problème critique. En Limousin, le conservateur n'a pas changé.

CNT : Un doute subsiste sur les capacités du ministère et de la SDA à imposer une politique de relations des SRA vis-à-vis de l'INRAP.

PRESIDENT : En Guyane, la fiche de poste du nouveau Conservateur mentionne toujours qu'il est censé travailler à la création d'un service territorial. J'attends d'obtenir ce document pour le remonter au Directeur Général.

CGT Culture : Qu'en est-il des rapports en retard des AST ?

PRESIDENT : Nous avons mis en place des plans de résorption. Ainsi, en Aquitaine, l'AST s'est mis en retrait pour un mois. Son adjointe prend le relais pour tous les dossiers.

En Aquitaine, au vu de la faible activité, qui se résume à trois ou quatre appels d'offres, nous avons choisi de ne pas missionner de renfort.

En Midi-Pyrénées, nous avons demandé au siège la mise à disposition d'une personne supplémentaire, car l'AST et son adjoint sont confrontés à un retard de six mois dans leur travail. Nous avons déjà proposé un certain nombre de noms de candidats potentiels. Nous n'avons pas encore reçu de réponse.

Nous avons reçu une réponse négative pour Auch, alors que nous présentions une offre moins chère que celles de la concurrence. Nous sommes en revanche assurés de pouvoir procéder à deux fouilles privées de taille modeste.

o Point sur les UDS

PRESIDENT : Les missions des responsables ont été prolongées jusqu'à fin juin 2014. Certaines décisions ne sont donc probablement pas arrêtées.

SUD Culture Solidaires : Nous ne serons informés de leur sort qu'une fois les décisions actées. Nous ne pourrions donc pas intervenir.

CNT : Des réunions devaient être organisées suite au CT central, mais ce sujet ne faisait probablement pas partie des priorités. Nous n'avons donc reçu aucune nouvelle sur les UDS. Nous avions pourtant donné un avis négatif en instance.

o « Plan Assurance Qualité »

SUD Culture Solidaires : Les documents adressés aux RO ne leur sont pas parvenus.

PRESIDENT : L'Administrateur a dû les envoyer, mais j'ignore sous quelle forme.

SUD Culture Solidaires : A notre avis, ils ne l'ont pas été. Monsieur Bretagne ne nous a donné aucune nouvelle.

o Etat d'avancement du projet d'harmonisation des DIR

PRESIDENT : Quatre réunions avec les organisations centrales sont annoncées. Le sujet sera présenté en CHSCT central en juin, puis en CT central, puis en CA. La déclinaison locale sera étudiée en CIJSCT GSO et en CT GSO en toute fin d'année ou en début d'année prochaine.

CNT : Nous n'avons tenu qu'une réunion pour le CHSCT central, sans aborder le problème dans son ensemble. Une seconde, pour le groupe de travail Harmonisation CTC, est programmée le 11 juin. Nous ne sommes donc pas optimistes quant à un aboutissement rapide du projet.

PRESIDENT : Dans le schéma général d'harmonisation des DIR, il est prévu une organisation unique, mais celle-ci sera déclinée au sein des inter-régions selon certains degrés de liberté, notamment en termes de délais de mise en place. L'organisation ne pourra en effet pas être effective du jour au lendemain. Les dispositions locales seront débattues en CHSCT et en CT locaux, sans que ne soient pour l'instant précisés les éléments relevant de chacune de ces instances.

SUD Culture Solidaires : L'organisation des DOM sera-t-elle discutée au niveau local ?

PRESIDENT : Non, l'organisation doit être présentée dans les instances centrales.

CNT : Afin de simplifier les rendus d'avis des instances locales, toutes les déclinaisons et adaptations devront au préalable faire l'objet de réunions spécifiques de groupes de travail. Ceux-ci pourront notamment discuter des fiches de poste.

PRESIDENT : Je précise que les postes aménagés ne devraient pas être impactés par la réorganisation. Les instances centrales nous préciseront comment les traiter.

SUD Culture Solidaires : En GSO, le poste aménagé d'assistant AST est voué à disparaître, or l'agent ne doit pas être laissé à l'écart. Son devenir doit donc faire l'objet d'une réflexion au plus tôt.

PRESIDENT : Dans notre région, un nombre restreint de postes pourraient être supprimés. Les personnes concernées seront prioritaires pour se positionner sur d'autres emplois, notamment par rapport à celles qui bénéficient d'un CDD, et elles ne seront pas mutées d'office sur des affectations hors de leur site actuel. Les agents CDI en provenance d'autres inter-régions bénéficieront eux aussi d'une priorité sur ces CDD, même locaux.

SUD Culture Solidaires : Ces dispositifs, bien que réglementaires, vont générer des situations problématiques.

PRESIDENT : Nous sommes actuellement dans une situation floue, en particulier en termes de hiérarchie ou d'attributions. Pour autant, si nous intervenons juste avant la réorganisation, nous risquons d'être contraints de revoir nos dispositions une fois cette réorganisation achevée.

Par ailleurs, l'assistant au référent SGA est missionné pour décrire sans *a priori* les modes de travail réels de l'INRAP GSO. Nous risquons de constater des manques, des doublons, voire des organisations obscures. Suite à la réorganisation des DIR, nous aurons intérêt à revoir nos procédures et les préciser par écrit, d'autant qu'un meilleur fonctionnement au niveau administratif portera également ses fruits vis-à-vis du personnel de terrain.

Enfin, l'organisation dans les DOM fera l'objet d'une proposition émise aux instances nationales. L'administrateur s'est rendu sur place pour en discuter.

CNT : Tous les emplois administratifs prévus dans le cadre du PREP devront également être pérennisés. Nous nous féliciterons probablement de cette mise à plat une fois qu'elle sera achevée.

PRESIDENT : La réorganisation ne pourra pas satisfaire tous les agents. Nous veillerons à ce qu'elle soit positive pour l'Institut dans son ensemble.

CNT : GSO fera partie des DIR les moins impactées.

PRESIDENT : Pour autant, il me semble nécessaire de bien préciser les relations hiérarchiques. Nous pourrions ainsi travailler correctement, avec des canaux de diffusion pertinents.

- o Point sur les Implantations

PRESIDENT : Ce point figure à l'ordre du jour.

- o Point sur le SGA

PRESIDENT : Nous n'avons pas connu de mise à jour importante de ce logiciel, qui est relativement stabilisé. De son côté, Planisware a considérablement évolué. Un pilote de formation des assistants AST aux extractions du SGA est prévu en juin. Pour sa part, le renfort en CDD travaille sur l'organisation, notamment sur les méthodes de travail des agents et l'impact de ces méthodes, plutôt que sur les aspects informatiques. Dans un second temps, il se consacrera aux utilisations des données intégrées dans le SGA. En effet, lorsque nécessaire, les états peuvent dorénavant être établis en fonction des besoins locaux. Les demandes en ce sens sont à adresser aux développeurs du Siège.

SUD Culture Solidaires : L'organisation du travail évolue en parallèle à la mise en place du logiciel. Or celui-ci est plutôt censé s'adapter à nos besoins.

PRESIDENT : Le SGA ne constitue qu'un outil. Le renfort est chargé d'identifier les blocages ou les mauvaises priorités données aux saisies.

Par ailleurs, le SGA est composé du logiciel Agresso, qui traite le suivi administratif des opérations, et du logiciel Planisware, qui ne traite que la planification des agents. Les ordres de mission sont actuellement établis sur tableur et les frais sont traités dans IP, sous le régime de la réquisition. Or l'agent comptable de l'INRAP considère que cette gestion des frais n'est pas conforme à la réglementation. Pour faire sortir la paie de la réquisition, les frais ont été gérés à part. L'agent comptable souhaite maintenant que le traitement des frais soit stabilisé. Ainsi, les demandes de remboursement pour frais de logement devraient faire apparaître un numéro de SIRET de logeur, les billets de train devraient être certifiés par les contrôleurs. Notre outil informatique doit permettre de traiter toutes ces complexités.

SUD Culture Solidaires : Nous ne pouvons qu'approuver l'association des utilisateurs aux choix à venir, contrairement à ce qui avait été fait lors de la genèse du SGA. Les groupes de travail se sont en effet avérés déficients à ce moment là car privés des références métier. Les choix ne reflétaient donc pas les besoins.

PRESIDENT : De son côté, Patricia Coutures participe depuis le printemps 2014 à des réunions à Paris et à des auditions de concepteurs de logiciels de gestion des frais.

SUD Culture Solidaires : Doit-on comprendre que cette partie de la chaîne ne sera donc plus traitée par le SGA ?

PRESIDENT : Oui

SUD Culture Solidaires : Il s'agit d'un changement majeur !

PRESIDENT : Dans la fonction publique, il n'existe aucun logiciel pour traiter les frais et les rattacher à des ordres de mission. Au vu de l'étroitesse de ce marché, les développeurs ne s'y intéressent pas. Nous devons donc recourir à un logiciel traitant uniquement les frais ou les temps.

SUD Culture Solidaires : Nous vous avons alerté à l'origine sur les dégâts collatéraux induits par l'utilisation du SGA pour la gestion des frais. Or vous n'y renoncez qu'après plusieurs années de difficultés, un signalement de DGI, une enquête administrative. Vous admettez enfin le problème, mais à quel prix !?

PRESIDENT : Nous ne l'avons utilisé qu'une semaine pour les ordres de mission. Le dispositif n'a pas fonctionné. L'INRAP a donc été contraint de se remettre en question.

Les agents GSO travailleront sur les saisies dans le logiciel, qui fera ensuite l'objet d'un paramétrage, puis d'un test. La DAF, sur son budget propre, a mis à disposition de GSO un CDD de huit mois pour assister Patricia Coutures.

SUD Culture Solidaires : donc vous recherchez un nouveau logiciel adapté accompagné d'une nouvelle DG sur les frais ?

PRESIDENT : Oui, afin de sortir du régime exceptionnel de la réquisition.

SUD Culture Solidaires : Les agents de terrain seront fortement impactés par les nouvelles procédures.

PRESIDENT : Cela est pris en compte, mais il faut respecter la réglementation. Le décret de 2002 n'est en effet pas dérogatoire en matière de frais. Par conséquent, L'INRAP ne gère pas son régime indemnitaire, qui répond à un autre décret. L'Institut n'est ainsi qu'en partie soumis aux dispositions s'appliquant à la fonction publique, au prix de nombreux problèmes. Dans la procédure normale, l'agent comptable est responsable de l'ensemble des dépenses publiques sur ses propres deniers. Selon la procédure actuelle de réquisition, il demande à l'ordonnateur, donc au Directeur Général de l'INRAP, d'assumer ces responsabilités.

SUD Culture Solidaires : Les agents ne seront pas toujours en mesure de trouver un hébergement disposant d'un numéro de SIRET, notamment en Guyane. Nous craignons que ces modifications se passent au détriment des agents.

PRESIDENT : Ils devront néanmoins trouver une solution réglementaire afin de sortir de la réquisition.

Le renfort alloué à Patricia Coutures travaillera durant huit mois. L'activité de cette dernière pourra par ailleurs connaître des creux durant certaines phases de développement. En matière de répartition des bureaux, sa remplaçante travaillera en face d'elle. Le référent SGA s'installera dans le bureau des AT. Pour sa part, l'AT s'installera à un bureau libre lorsqu'il se rendra dans nos locaux, comme le font tous les agents de passage. De plus, dans la mesure où les deux stagiaires de la communication terminent leur vacation début juillet, l'attribution des bureaux ne devrait pas poser de problème insurmontable.

SUD Culture Solidaires : Si la mise en conformité du traitement des frais empêche désormais les agents de se loger cela va créer de gros problèmes.

o 40 % vie chère dans les DOM

PRESIDENT : Fin 2013, le contrôleur financier avait expliqué au Directeur Général qu'il entendait lui soumettre des propositions pour résoudre ce problème. La DRH n'a toujours pas obtenu de retour sur les décisions prises et adressera donc une relance au contrôleur financier. S'agissant du repyramidage, il est acquis et solutionne les problèmes des six agents concernés.

SUD Culture Solidaires : Ces 6 agents peuvent en outre continuer à évoluer. Les avenants ont été reçus. Pour autant, le problème des 40 %, qui subsiste depuis fin 2009, contraint les agents à quitter les DOM. Certains d'entre eux sont réellement démoralisés. De plus, une prime, fixée en pourcentage du salaire, désavantage les personnels percevant les rémunérations les plus modestes.

PRESIDENT : Nous ne pouvons pas proposer une somme fixe. Le décret devrait en effet être modifié pour que l'INRAP soit en mesure de gérer son propre régime indemnitaire.

SUD Culture Solidaires : Pour certaines fonctions, l'Institut parvient à trouver des solutions : l'harmonisation des DIR prévoit que les AST vont ainsi être placés hors catégorie.

PRESIDENT : L'INRAP n'est pas maître de la modification des décrets, quelles que soient la gravité et les incidences négatives du problème qu'il engendre. Nous aurions pourtant souhaité pouvoir le résoudre.

o **Suivi des recrutements**

PRESIDENT : Je vous ai fait parvenir vendredi dernier un document récapitulatif. L'AREP 2 va se mettre en place, et nous avons été amenés à identifier nos besoins au plus vite. Cependant, au vu de l'activité actuelle de GSO, nous risquons d'être confrontés à des difficultés pour obtenir satisfaction. Pour autant, j'entends me battre afin que nos demandes de postes nouveaux soient acceptées. Nous connaissons en effet des manques d'effectifs sur des fonctions très spécifiques.

1 - PV de la dernière séance, pour avis

SUD Culture Solidaires : En quatrième ligne de la page 7, il manque un « i » à « vivier ».

Le procès-verbal de la séance du 18 février 2014 est approuvé avec quatre voix favorables et une abstention.

Pause de 11 heures 15 à 11 heures 25

3 - Bilan social et organigramme, pour information

PRESIDENT : L'organigramme a vocation à être modifié par la réorganisation mais, en GSO, celle-ci ne constituera pas un séisme majeur.

CNT : À travers l'organigramme, nous disposons désormais d'un outil de comparaison vis-à-vis du schéma cadre.

CGT Culture : Qu'en est-il de la position des AP ? Ils sont mentionnés au-dessus des opérationnels dans l'organigramme.

PRESIDENT : Ils figurent sur le côté, car ils n'ont pas de lien hiérarchique envers les opérationnels.

SUD Culture Solidaires : Les DOM ne comptent pas de gestionnaire de collection. Les Antilles montrent pourtant une forte activité.

PRESIDENT : L'ouverture de postes pour les gestionnaires de documentation ou de collection est conditionnée à un accord de la DST.

CGT Culture : Où les travaux de la LGV en sont-ils ?

PRESIDENT : Un agent est missionné en tant que gestionnaire de base. D'autres personnes interviennent encore en post-fouilles. Pour sa part, même s'il est censé toujours être en poste sur la LGV, Alain Stéphan prendra la suite d'un assistant de gestion qui part à la retraite.

SUD Culture Solidaires : Contrairement aux indications de l'organigramme, la secrétaire aux AST ne travaille pas pour les AST des DOM.

PRESIDENT : Elle ne travaille pas sous mon autorité. En revanche, elle est en liaison avec tous les autres AST. Sa position sur l'organigramme n'est donc pas adaptée.

SUD Culture Solidaires : La DIR et les centres pourraient faire l'objet d'organigrammes séparés, même si le schéma actuel permet d'identifier les positionnements de chacun.

PRESIDENT : Nous serions contraints de faire figurer deux fois certaines personnes, en particulier les gestionnaires de collection ou de documentation. De plus, la réorganisation permettra probablement une remise à plat de l'organisation. En effet, selon leur fiche de poste, certains AT sont censés être placés sous mon autorité, alors que d'autres dépendent de l'administrateur. Nous savons pourtant tous que ce dernier gère l'ensemble des AT. Par ailleurs, nous avons pris le parti de ne pas faire figurer les stagiaires sur le diagramme.

CNT : L'assistante opérationnelle recrutée en CDD figure dans le vivier, et elle a déjà travaillé en administratif.

PRESIDENT : Ce travail implique de nombreuses relations. Il a été proposé à différentes personnes, car il pourrait être réalisé par des personnes en CDI et qui sont confrontées à des NAF en permanence.

SUD Culture Solidaires : Pour les CDI, pourriez-vous préciser les fonctions des RO spécialistes de chaque centre archéologique ?

PRESIDENT : Ce niveau de détail risquerait de nous amener à présenter des données personnelles.

SUD Culture Solidaires : Le nombre de CDI à temps partiel est élevé à Peçsac (44 %) et à Campagne (57%), S'agit-il d'un problème de répartition des centres ?

CGT Culture : Le choix du temps partiel pourrait traduire une souffrance au travail, notamment pour les agents qui sont en permanence en grand déplacement.

PRESIDENT : Le temps partiel concerne énormément de femmes et il est de plus en plus souvent annualisé. Certaines personnes choisissent en effet de conserver des plages relativement importantes de temps non travaillé.

SUD Culture Solidaires : Les montées en catégorie peuvent permettre le sacrifice financier lié au temps partiel, d'autant que nombre d'agents arrivent à l'âge de construire une famille.

PRESIDENT : Parfois, ils demandent à reprendre un temps complet quand leurs enfants sont plus grands.

SUD Culture Solidaires : Nous avons constaté des différences notables dans la proportion d'agents à temps partiel entre Aquitaine et Midi-Pyrénées.

PRESIDENT : Les pyramides des sexes et des âges sont probablement différentes entre les deux régions.

CGT Culture : Le temps partiel permet de compenser les contraintes qui ne pourraient pas être gérées à temps complet. Il traduit un malaise.

PÔLE RH Direction GSO : Les agents qui décident de passer à temps partiel afin de consacrer davantage de temps à leurs enfants le font par choix.

CGT Culture : Les grands déplacements en continu ne le permettent pas.

PRESIDENT : On voit que les temps partiels de droit sont globalement pris et que les temps partiels sur autorisation sont stables. Lorsque le temps choisi est de droit, les agents l'utilisent en majorité sur une base hebdomadaire.

PÔLE RH Direction GSO : Les personnes qui demandent un temps partiel sont censées expliquer leurs motivations par écrit. À ce jour, aucun agent n'a mentionné un quelconque besoin de repos.

SUD Culture Solidaires : Ces agents ne sont pas en mesure de l'exprimer. Nous avons eu connaissance d'agents d'Aquitaine en grand déplacement 11 mois sur 12 et qui ont choisi le temps partiel, même si leurs rémunérations figuraient parmi les plus basses de la grille salariale. Pourtant, dans les plus basses catégories, les agents ne peuvent en général pas se permettre de prendre un temps partiel. Le repyramidage et les bénéfices de l'ancienneté leur en donnent la possibilité.

PRESIDENT : Je n'ai refusé qu'une demande de ce type, pour des raisons pratiques. La personne travaillait dans les DOM. Les autres DJR n'appliquent pas forcément la même politique. De plus, les temps partiels annualisés ne présentent pas autant de difficultés d'organisation qu'une modulation hebdomadaire.

SUD Culture Solidaires : Dans certaines régions de plus petite taille, le nombre de centres permet aux techniciens de travailler à leur base. L'épuisement est donc moins prégnant.

PRESIDENT : Notre proportion de techniciens et de RO est inversée par rapport aux autres régions. Le lissage de l'activité des techniciens est ainsi rendu difficile en GSO. Les NAF, en l'absence de fouilles de grande taille exigeant des équipes conséquentes, sont donc déséquilibrées.

SUD Culture Solidaires : Nos techniciens sont souvent âgés, fatigués, ou à temps partiel. La DRH devrait en tenir compte pour ses recrutements.

PRESIDENT : Nous devons continuer à respecter notre plafond d'emplois. Pour autant, nous serons appelés à remplacer les personnes qui partent à la retraite.

SUD Culture Solidaires : La tradition du morcellement des contrats qui perdure encore actuellement a causé de lourdes difficultés (surtout en Aquitaine et Midi-Pyrénées).

PRESIDENT : Les effectifs ont pourtant quasiment doublé en Poitou-Charentes en 2007.

SUD Culture Solidaires : Les agents de GSO ont constamment été sous-qualifiés. Nous constatons aujourd'hui les conséquences de ce choix.

PRESIDENT : Notre activité a longtemps été soutenue par les grands travaux, tels que les parkings de Bordeaux. Le recours aux CDD pour les réaliser a marqué l'histoire de GSO. Désormais, lorsque nous demandons des CDD, la DRH choisit automatiquement la catégorie correspondant au poste. Le traitement est donc unifié au niveau national. Cette disposition ne pourra cependant pas permettre de rattraper le décalage antérieur.

SUD Culture Solidaires : L'INRAP peut-il accepter des embauches à temps partiel ?

PRESIDENT : Dans ce cas, nous serions contraints d'ouvrir un poste à temps partiel. Or ils le sont toujours à temps plein.

PÔLE RII Direction GSO : Un an d'ancienneté est en principe nécessaire pour le demander. De même, les agents passant d'un CDD à un CDI peuvent accéder au temps partiel.

4 - Prévisions d'activité 2014 et impact sur les grands déplacements

PRESIDENT : La situation est compliquée, car l'activité atteint un niveau jamais aussi bas depuis mon arrivée en GSO. Les diagnostics correspondent aux autres années et nous décomptons 1 300 jours-hommes dans les DOM.

Pour le nouveau budget, nous avons demandé 2 000 jours-hommes supplémentaires pour les diagnostics en GSO et 200 jours-hommes pour les DOM. Dans la mesure où les grands travaux sont en voie de disparition, les sources alternatives de jours-hommes se tarissent. De son côté, la RAP a été budgétisée à hauteur de 65 à 68 millions d'euros pour l'année. Les instances nationales pourront néanmoins décider d'allouer davantage de jours-hommes et de moyens mécaniques à GSO.

En outre, pour Aquitaine et Midi-Pyrénées, une forte proportion du budget diagnostics a déjà été engagée. Il s'avérera donc impossible, sauf en cas d'annulation d'un diagnostic prévu, d'en accepter de nouveaux. Toutes les DIR connaissent une situation de ce type.

La situation en termes de fouilles s'avère extrêmement délicate. En 2014, nous avons répondu à 4 sollicitations en Poitou-Charentes, contre 14 en 2013. Nous en avons reçu une douzaine en Midi-Pyrénées, mais nous ne sommes pas certains de les obtenir. En Aquitaine, le nombre de sollicitations est resté limité à trois ou quatre. Enfin, en Limousin, le niveau de sollicitations se maintient.

L'équilibre idéal est atteint avec un tiers de diagnostics et deux tiers de fouilles. Or, depuis le début de l'année, la proportion de diagnostics atteint 40 %. La situation est donc très inconfortable.

En outre, nous constatons une diminution drastique du nombre de fouilles. La DRAC d'Aquitaine et le Service Régional se sont déclarés surpris, car le nombre de prescriptions reste constant alors que le nombre d'arrêtés d'autorisation de fouilles diminue. Cette discordance est peut-être due aux élections ou à la crise économique. Le contexte dissuade en effet les aménageurs d'engager des budgets d'au minimum 200 000 euros dans des fouilles.

De son côté, la Guyane ne présente aucune activité, contrairement à la Martinique ou à la Guadeloupe, où l'INRAP travaille de manière satisfaisante. De même, une fouille va débiter à Mayotte.

La demande de budget fouilles de GSO diminue donc en métropole, et elle augmente dans les DOM. Cependant, ce budget demeure moins contraint que celui des fouilles. Nous pourrions demander des fonds supplémentaires si nous étions en mesure de constater des recettes en parallèle. Or ces recettes sont encadrées par la RAP.

À fin avril, 28 000 jours-hommes sont budgétés pour les diagnostics et les fouilles de 2014. Les NAF atteignent 2 500 jours, soit le même niveau que l'ensemble de l'année 2013. En quatre mois, l'INRAP a globalement réalisé le même nombre de NAF que dans toute l'année 2013. Par conséquent, sachant que le plafond d'emplois s'applique et que les autres DIR, à l'exception de CIF, sont encore demandeuses, nous allons devoir envoyer un nombre croissant d'agents en déplacement lointain.

Par ailleurs, le mode de fonctionnement prévu ne suffit plus, car il ne permet pas de diminuer le nombre de NAF. Nous risquons de ne pas parvenir à réaliser l'ensemble de l'activité prévue au budget en raison du plafond de CDD. La question des NAF doit donc être traitée en priorité. Pour ce faire, un travail a été engagé avec la DRH afin d'évaluer les modalités de transfert des agents des régions sans activité vers les autres.

SUD Culture Solidaires : Ces décisions seront-elles prises sur la base du volontariat ?

PRESIDENT : Nous ne serons pas en mesure de demander l'avis des agents.

CGT Culture : Ils ne savent pas quelles régions proposent du travail.

PRESIDENT : Nous devons trouver un moyen de mettre du personnel à disposition des autres régions pour un temps conséquent, car elles éprouvent des difficultés à s'organiser pour accueillir du personnel à la semaine. Cependant, nous devons conserver la main sur la réalisation de notre budget, même si de nombreux agents risquent d'être en grand déplacement. Nous travaillons sur ce sujet avec le Siège, dans une politique globale de l'INRAP qui vise à faire correspondre les besoins et les ressources.

SUD Culture Solidaires : Quels sont les critères de choix des agents qui partiront ?

PRESIDENT : Nous travaillons actuellement sur ce sujet. Nous attendons une communication du Directeur Général sur les enjeux et sur la situation globale. Dans la période actuelle, l'INRAP joue en partie son avenir. L'Institut doit donc agir pour montrer qu'il peut fonctionner malgré le contexte difficile.

SUD Culture Solidaires : Les agents qui ne sont pas confrontés à des contraintes familiales seront-ils amenés à partir en permanence ?

PRESIDENT : Nous sommes conscients de la difficulté de ces dispositions. Nous ne pouvons en effet pas faire partir tous les personnels qui seraient susceptibles d'assurer les grands déplacements pour GSO. Nous sommes néanmoins entrés dans une situation d'urgence. Nous tenterons de limiter au maximum les inconvénients auxquels les agents seront confrontés.

SUD Culture Solidaires : Vous nous expliquez que Paris gèrera le personnel à votre place.

PRESIDENT : Je n'ai pas affirmé cela.

SUD Culture Solidaires : GSO est tributaire des autres DIR, lesquelles imposeront certaines contraintes que vous serez tenu d'accepter. De plus, la population la plus impactée est la plus fragile, car il s'agit des techniciens. Enfin, l'INRAP compte de nombreux couples, qui éprouveront des difficultés à s'organiser.

CNT : Une partie des agents sera-t-elle gérée par Paris ?

PRESIDENT : Nous souhaitons mettre des agents à disposition des autres DIR sur des durées plus longues qu'actuellement, sans pour autant défavoriser GSO. Nous pourrions éventuellement tenter de libérer des agents un mois ou deux pour les envoyer en mission. Concrètement, nous travaillons sur le sujet, sans avoir pu répondre, à ce jour, à toutes nos contingences. Les solutions que nous trouverons feront l'objet d'une communication au niveau du Siège et aux instances centrales.

CNT : Nous verrons si le sujet figure à l'ordre du jour du prochain CT.

PRESIDENT : Les opérations sont nombreuses à être regroupées sur juin. Nous ne pouvons donc envoyer personne aux autres DIR, alors même que nous avons atteint 2 200 jours-hommes de NAF, dont 679 en avril.

CNT : Nous avons toujours demandé la création d'une « bourse de l'emploi » pour la gestion des CDD et du vivier.

PRESIDENT : Les problèmes des CDD et des CDI ne sont pas de même nature. Notre objectif premier reste de donner du travail à nos CDI.

CNT : Nous avons dû faire remonter un certain nombre de refus de prise en compte des critères du vivier pour les recrutements CDD. L'INRAP, au niveau national, est incapable de le gérer.

De plus, le recours au volontariat pour les agents en CDI qui partiront dans d'autres régions ne pourra pas être éliminé sans contrepartie.

PRESIDENT : Nous imputons les lundis et vendredis de voyage de nos agents en NAF. Pour autant, lorsque les agents ne sont présents que du mardi au jeudi dans la région dans laquelle ils sont en mission, les chantiers sont difficiles à organiser.

CNT : À une époque, GSO a drainé les agents de toute la France, sans imposer la moindre condition de retour les week-ends.

PRESIDENT : Les contrats mentionnent les grands déplacements, mais nous ne pouvons pas obliger les personnes à se déplacer au-delà des dispositions habituelles. Nous respecterons donc la réglementation du travail, même si nous sommes contraints d'appeler à la mobilisation. Nous entendons en outre minimiser les conséquences pour les agents.

SUD Culture Solidaires : Ceux qui refusent de se déplacer parce qu'ils doivent garder leurs enfants seront-ils sanctionnés ?

PRESIDENT : Nous serons de plus en plus confrontés aux grands déplacements. Les grands travaux en GSO sont en effet en voie de raréfaction. Jusqu'en 2017 et l'ouverture du chantier de la LGV Bordeaux-Toulouse, nous devons trouver un mode de fonctionnement permettant de mobiliser au mieux les agents, sur une base nationale.

SUD Culture Solidaires : Vous ne serez pas en mesure de respecter les contraintes sociales.

PRESIDENT : La démarche risque de s'avérer plus compliquée que celle qui est actuellement en place.

CGT Culture : Une solution optimale doit être trouvée, car l'INRAP ne sera pas en mesure de demander aux agents de travailler dans divers lieux en France pendant plusieurs années. Une certaine souplesse s'impose donc.

PRESIDENT : Je vous le confirme, dans la mesure où nous devons également être en mesure d'accomplir les éventuelles opérations qui échoieraient à GSO.

SUD Culture Solidaires : La question des RPS reste prégnante, même pour des agents qui rentrent chez eux le week-end. Etre très loin de chez soi pendant une longue période contre son gré conduit forcément à de la souffrance.

PRESIDENT : La situation de l'Institut est préoccupante.

SUD Culture Solidaires : Nous sommes conscients de la mutation qui s'applique. Nous parvenons aujourd'hui à l'organisation que nous souhaitons éviter et que nous dénonçons depuis plus de 10 ans.

Lors du dernier CT central, nous avons constaté que les grands travaux faussaient les données économiques des différentes DIR. La pression sur les assistants opérationnels et les AST s'accroît. Des conflits entre AST, agents, assistants opérationnels et Direction Régionale ont commencé à apparaître de manière criante.

PRESIDENT : Je pense adresser aux agents un e-mail ou une note de service à ce sujet. Les RO et les spécialistes sont capables de nous communiquer leurs prévisions d'activité. Or les RO sont rarement en NAP, contrairement aux spécialistes. Cette différence ne peut pas être justifiée. Les spécialistes seront donc proposés à d'autres régions.

Pour leur part, les techniciens ne peuvent pas planifier leurs opérations. Cependant, lorsque nous proposons du personnel aux autres DIR, il semble inapproprié de leur dire ensuite que nos agents doivent revenir en GSO.

SUD Culture Solidaires : GSO recherche actuellement du personnel.

PRESIDENT : Nous ne pouvons en effet pas répondre aux demandes des autres régions en juin. GSO a besoin de deux ou trois techniciens.

SUD Culture Solidaires : La pression est appliquée à tous les niveaux hiérarchiques. Vous accablez le personnel alors que vous avez accepté de prendre en compte les RPS. Ce double discours est inadmissible. Nous serons très vigilants sur l'attitude de la direction vis-à-vis des équipes de planification.

PRESIDENT : Si l'activité s'avérait satisfaisante, nous n'aborderions même pas le sujet des déplacements en inter-régions.

SUD Culture Solidaires : Nous avons compris que les instances nationales vous mettaient sous pression. Vous répercutez cette pression sur les agents, qui ne devraient pourtant pas payer pour les dysfonctionnements de leur hiérarchie. Toutefois, nous sommes conscients que vous ne tiendrez plus compte des situations personnelles, et notamment pour les techniciens de catégorie 2. C'est catastrophique.

CNT : Vous avez affirmé que vous avez rencontré le SRA en Aquitaine. Quel est leur positionnement sur l'impact de la concurrence sur l'Inrap ? Quel est la part de marché de l'Inrap en GSO ?

PRESIDENT : Le nombre de dossiers de permis de construire instruits par la DRAC a chuté de 30 % entre 2013 et 2014. Concernant la concurrence, la part de marché de l'INRAP est impactée par la perte de deux marchés de taille conséquente en Poitou-Charentes. En Midi-Pyrénées, nous avons également perdu un marché, de taille plus réduite. En revanche, deux fouilles privées sont prévues en Midi-Pyrénées et une autre en Limousin. En nombre, la concurrence remporte la moitié des marchés, comme à l'habitude, mais la perte de la fouille importante en Poitou-Charentes impacte considérablement le nombre de jours-hommes. Toutefois, la compilation de statistiques est d'autant plus difficile que les effectifs sont faibles.

Du fait de la CUB, l'INRAP n'interviendra pas sur les travaux du tramway.

CGT Culture : Les services des collectivités représentent des concurrents au même titre que les autres. Il nous semble intolérable de leur proposer du personnel.

PRESIDENT : Les personnes concernées se sont placées en congé mobilité. Elles rejoignent donc des structures publiques. Ils conservent simplement une priorité pour revenir à l'INRAP au terme de leur contrat à l'extérieur.

CGT Culture : Cette disposition induit des distorsions de concurrence.

PRESIDENT : En Dordogne, des agents INRAP ont travaillé avec le service départemental suite à un accord. Dans l'Aveyron, nous avons récupéré une fouille après avoir remplacé le service départemental pour un diagnostic. Si les services des collectivités constituent des concurrents, nous devons toutefois parvenir à travailler avec eux.

CNT : Nous avons constaté des dérives à Ivry, où les responsables font partie de l'INRAP alors que les techniciens dépendent du Département. L'INRAP Île-de-France dispose pourtant de jours de NAF. Il faut espérer que les groupes de travail du Projet d'Etablissement plaudent sur ce sujet pour clarifier la situation et relancer l'activité.

PRESIDENT : L'Institut ne doit pas être exclu de certains territoires, notamment la Dordogne, pour éviter d'être écarté de la connaissance scientifique qui y est associée.

CGT Culture : Cette évolution est soutenue par les SRA, notamment en Midi-Pyrénées.

SUD Culture Solidaires : A la Teste-de-Buch et à Villeneuve-sur-Lot, un RO indépendant a été désigné pour réaliser des diagnostics. Nous mettons des techniciens à sa disposition.

PRESIDENT : Une convention particulière nous le permet.

SUD Culture Solidaires : Ses rapports sont acceptés par le SRA alors que ses relevés de sondages ne sont même pas géoréférencés. Cette situation est inadmissible compte tenu du fort taux de NAF ici.

PRESIDENT : Le diagnostic est assuré par l'INRAP. Seul le RO ne dépend pas de l'Institut.

Par ailleurs, les bénévoles doivent nécessairement dépendre d'une association, et faire l'objet d'une convention avec cette association. En outre, ils ne sont pas censés réaliser le même travail que les agents INRAP.

CNT : A Villeneuve-sur-Lot, le diagnostic a pourtant été réalisé par un bénévole.

CGT Culture : De même, une personne censée être à la retraite, est toujours présente dans les locaux à Saint-Orens. Elle continue à travailler dans le bureau de l'AST.

PRESIDENT : Je l'ignorais

PÔLE RH Direction GSO : Elle a émis le souhait d'intervenir dans les DOM. Nous avons demandé à la DRH si nous pouvions faire appel à elle. Or dans la mesure où elle est retraitée, elle ne peut plus travailler pour l'INRAP.

SUD Culture Solidaires : À Pessac, un ancien salarié du SRA passe régulièrement dans nos locaux. Les retraités qui deviennent auto-entrepreneurs concurrencent pourtant l'INRAP.

CGT Culture : La personne de Saint-Orens a été contactée par Anne-Marie Fourteau, qui lui a proposé le dépouillement des archives de tous les cimetières côtiers des DOM.

PRESIDENT : Cette intervention ne doit pas être réalisée avec des moyens de l'INRAP.

SUD Culture Solidaires : Certains spécialistes, notamment CDD, s'étaient vus demander de prendre le statut auto-entrepreneur pour du dessin et des analyses sous prétexte que l'Inrap n'avait plus de moyens pour faire des contrats mais en avait pour des prestations externes. Or, à leur retour à l'INRAP, leur ancienneté n'est pas reconnue. Pour ces raisons nous sommes contre ce principe.

Philippe GARDES quitte la séance.

5 - Centres archéologiques : déménagement à Bègles, Toulouse, Saintes

o Pessac - Bègles

PRESIDENT : Les études sont terminées. Le projet qui a été retenu est situé 140, avenue du Maréchal Leclerc, à Bègles, dans une zone actuellement utilisée pour le transport et la logistique. Faisant partie du périmètre Euratlantique, elle a vocation à évoluer vers le tertiaire.

Les autorisations ont toutes été obtenues, y compris celle de France Domaine. Un accord a également pu être trouvé avec le propriétaire. L'emménagement est prévu au 1^{er} mars 2015. En cas de retard causé par le propriétaire, des pénalités seront applicables.

De son côté, le prolongement de la location à Pessac ne pose pas de problème. À Bègles, l'échéance du bail a déjà été repoussée au 1^{er} janvier 2015. Nous demanderons un nouveau décalage.

CNT : Avez-vous intégré les modifications d'aménagement demandées par le CHSCT ?

PRESIDENT : Les dernières propositions des instances ont été transmises à Paris, qui se retournera ensuite vers le propriétaire.

CNT : La surface du dépôt actuel de Poitiers atteint 275 m², et l'espace est saturé. Estimez-vous que la surface prévue dans le projet de Bègles pourra suffire, sachant que nous ne pourrions pas utiliser de rayonnages hauts ?

CGT Culture : Le dépôt de Montauban est également plein, malgré ses 350 m², et ce sans compter le magasin et le local pour l'outillage.

CNT : La CNT s'est abstenue en CT central sur le projet de Bègles.

PRESIDENT : Un cabinet de programmation l'a pourtant rédigé avec les agents après avoir visité les dépôts de Pessac et Montauban.

CNT : La CNT s'étonne de la configuration des dépôts, qui risquent de se remplir très vite. Si deux grandes fouilles urbaines sont organisées simultanément à Bordeaux, la saturation risque de toucher également les dépôts de fouilles du ministère ou de l'Etat.

De plus, le projet n'inclut pas de racks sur palettes facilitant la manutention, et la nature des outils de levage qui seront utilisés n'est pas précisée. En outre, les déchargements depuis les véhicules se font vers la zone d'attente du mobilier, relativement petite. Au-delà, la largeur du couloir risque de ne pas permettre le passage des transpalettes. La porte devrait également être élargie pour que ces engins puissent entrer dans le dépôt.

Par ailleurs, les autres dépôts de la région bénéficient d'une hauteur de plafond considérable, contrairement à ce qui est prévu pour Bègles.

PRESIDENT : Le cabinet a assuré les retranscriptions des réunions du groupe de travail.

SUD Culture Solidaires : Nous n'étions pas présents lors des discussions avec Madame Perez. De plus, le plan n'avait pas été communiqué au CT. Madame Perez a finalement répondu que nous n'avions pas vocation à garder le mobilier de l'Etat. Elle a ajouté que si le dépôt venait à se remplir, nous en louerions un autre.

CNT : Nous émettons de fortes réserves vis-à-vis de ce dépôt.

SUD Culture Solidaires : Les éléments perfectibles apparaissent progressivement au fil des rencontres et de la discussion. Or la précipitation n'a pas permis d'approfondir suffisamment et au moment du vote, il était trop tard. Nous le déplorons.

CGT Culture : Nous regrettons que des GMC expérimentés n'aient pas été consultés.

SUD Culture Solidaires : Les accès à un bâtiment doté de deux côtés aveugles risquent en outre de poser problème.

CNT : À Angoulême, nous disposons de plus de dix palettes de sacs de prélèvement à traiter. Nous ne serons pas en mesure de trouver assez d'espace pour les rentrer à Bègles. Je conçois qu'il n'ait été difficile de trouver une implantation, mais le dépôt nous semble très limité. Vous ne pourrez pas invoquer la surprise en cas d'engorgement.

SUD Culture Solidaires : De même, les matériels encombrants devront être transportés le long des couloirs, qui comportent un angle droit. Les véhicules devront également entrer en marche arrière, ce qui n'est pas le plus simple d'utilisation.

PRESIDENT : La zone est assez large pour qu'ils puissent faire demi-tour. De plus, un véhicule de 5 ou 6 mètres pourra être rentré.

Concernant les aménagements, nous avons tenté d'atteindre un compromis en intégrant tous les avis, et sachant que le propriétaire ne nous demandait pas un loyer trop élevé.

CNT : À Campagne, une grande partie du matériel est contenue dans des demi-bacs Allibert, plus simples à manipuler.

SUD Culture Solidaires : Au 1^{er} mars 2015, disposerons-nous des connexions téléphoniques et informatiques ?

PRESIDENT : J'ai demandé à la DSI de tout préparer pour cette date.

SUD Culture Solidaires : Qu'en est-il du budget mobilier ?

PRESIDENT : Une petite partie du déménagement – le mobilier et les chaises – est imputée sur celui de 2014.

Les aménagements particuliers, notamment pour le laboratoire, font encore l'objet de réflexions. Un cabinet spécialisé statuera sur les installations techniques telles que les aspirations ou les implantations. La liste des produits chimiques utilisés leur a été communiquée mi-mai. Le budget pour ces équipements sera calculé dans le courant de l'été 2014.

Par ailleurs, le matériel de Pessac ne sera pas réutilisé, à l'exception des fauteuils neufs récemment achetés. Le reste pourra être proposé à des œuvres caritatives.

CGT Culture : Les équipements informatiques inventoriés doivent faire l'objet d'un justificatif de destruction ou d'un certificat de don d'une œuvre caritative.

PRESIDENT : En principe, le mobilier du nouveau site sera neuf.

CGT Culture : À Montauban, l'eau chaude avait été oubliée pour la salle de lavage. Elle doit être prévue pour la nouvelle implantation.

PRESIDENT : Nous n'avons pas reçu la notice technique définitive. Nous vérifierons cet aspect.

Concernant les revêtements de sol, les bureaux et les couloirs seront dotés de linoléums. Pour les lieux dans lesquels passent des chariots, des surfaces dures seront prévues. La salle de lavage sera carrelée. En outre, concernant les vitrages de bureaux, la proposition d'aménagement du CHSCT émise le 12 mai est à l'étude, mais elle présente un certain nombre d'inconvénients.

De son côté, le rééquilibrage de la DIR et des CRA a été assuré. La DIR perd un bureau dit « polyvalent ».

CGT Culture : Comment placerez-vous les postes supplémentaires éventuels liés à la réorganisation ?

PRESIDENT : Le rééquilibrage nous a fait perdre un des bureaux que nous avions prévus à cet effet. Les plans ont été présentés en CHSCT.

SUD Culture Solidaires : Avez-vous également prévu des emplacements supplémentaires au CRA ?

PRESIDENT : Nous avons surdimensionné la capacité de 20 %. Les dix postes supplémentaires peuvent servir à des agents de passage dans l'attente de la réorganisation.

o Aire-sur-l'Adour

PRESIDENT : Ce site a été fermé. Toutes les collections complètes de mobilier archéologique ont été rendus aux services. Suite à un débat avec la conservatrice, ils ont été transportés dans les Landes, à Campagne et à Bordeaux. De plus, la conservatrice a convenu de mettre en place un budget pour participer aux frais de transport pour le mobilier de Tockouçu.

o Campagne

PRESIDENT : Deux contrats de nettoyage d'APR n'ont pas été renouvelés, dont celui de Campagne. La prestation n'était en effet pas assurée.

SUD Culture Solidaires : À Pessac, la qualité de cette prestation est honteuse. Le cahier des charges n'est pas rempli.

PRESIDENT : Nous avons demandé à tous les gestionnaires de bases s'ils souhaitent poursuivre leurs contrats. Nous avons suivi leurs préconisations. Par ailleurs, à Toulouse, les deux contrats APR ont été dénoncés.

Nous vous précisons que les nouveaux marchés intègrent une clause de révocation sous un an. Celui de Pessac sera arrêté à cette échéance.

o **Toulouse Montredon**

SUD Culture Solidaires : Nous réitérons notre requête d'une prestation de ménage exceptionnelle,

PRESIDENT : Nous l'avons demandée.

SUD Culture Solidaires : Nous n'avons constaté aucune intervention.

o **CRA de Midi-Pyrénées (Toulouse)**

PRESIDENT : Nous entendons toujours déménager sur le campus de l'Université du Mirail. Pour autant, l'étude de programmation est réalisée hors sol. Deux réunions à cet effet ont été organisées le 21 janvier et le 4 février 2014. La nouvelle rencontre avec le programmeur sera organisée dès que la Direction disposera du temps nécessaire.

o **Poitou-Charentes**

PRESIDENT : Une réunion de programmation a été organisée avec le Conseil Général le 16 mai dernier, en vue de réfléchir à une implantation à Saint-Césaire. Nous souhaitons une collaboration avec le Département plutôt qu'une simple prise à bail, d'autant que les litholiens peuvent apporter une connaissance dont ne dispose pas le Conseil Général pour le Paléosite. Les négociations à ce sujet sont loin d'être terminées.

CNT : Les agents éventuellement affectés à Saint-Césaire seront-ils l'objet d'une mutation de service ?

PRESIDENT : Nous procéderons de la même manière qu'à Campagne et Montauban.

CNT : Combien des agents listés dans la zone se sont-ils affirmés favorables à un déplacement quotidien vers la base ?

PRESIDENT : Nous acceptons actuellement que certaines personnes ne travaillent pas dans leur base administrative, car nous ne disposons pas d'une surface suffisante pour tous les accueillir. Lorsque les locaux s'avéreront suffisants, nous attendrons la présence de tous.

SUD Culture Solidaires : Vous ne désengorgez pas les bases à l'échelle de la Région Aquitaine. Le problème n'est pas tant le manque de base mais le maillage qui n'est pas amélioré.

PRESIDENT : Les personnes affectées à Pessac ne s'y rendent pas forcément. Certains d'entre eux n'habitent pourtant pas loin.

SUD Culture Solidaires : Les salariés de Campagne vont en revanche travailler dans leur base.

PRESIDENT : Saint-Césaire, nous saisissons une opportunité.

CNT : Les collègues de la région n'envisagent pas forcément de se déplacer vers ce site.

PRESIDENT : Si l'instance considère que la création de la base ne répond pas à un besoin, nous pouvons envisager d'y renoncer.

CNT : La motivation des personnes concernées par cette nouvelle affectation ne semble pas flagrante. L'enquête de mobilité pourrait donc intégrer la question suivante : « Avez-vous l'intention de venir travailler dans la nouvelle base ? » En cas de réponse négative, l'implantation dans une zone desservie par les transports en commun pourrait s'avérer plus pertinente.

PRESIDENT : Notre projet répond à une opportunité. La Direction a accepté l'éventualité d'une création de base, alors que cette création était théoriquement interdite.

SUD Culture Solidaires : La répartition des implantations devrait plutôt répondre à une logique de couverture du territoire.

PRESIDENT : La région de Saintes correspondait à ce critère en termes d'activité et de présence d'agents.

CNT : Le GMC éventuel devra disposer en permanence d'un véhicule pour aller récupérer les autres agents, notamment celles qui n'ont pas le permis de conduire.

SUD Culture Solidaires : Si nous apprécions la volonté de la Direction de faire se rencontrer les archéologues avec le grand public, nous regrettons le manque d'accessibilité de la base projetée.

CGT Culture : En outre, Saint-Césaire ne doit pas être considérée comme une implantation, au risque de venir occulter l'ouverture d'une base dans la région paloise.

PRESIDENT : Aucune nouvelle implantation n'est prévue par le Directeur Général. Nous nous contentons de saisir une opportunité.

SUD Culture Solidaires : Lors de l'ouverture de la base de Montauban, vous aviez émis un appel à candidature pour identifier les personnels qui l'intégreraient.

PRESIDENT : Pour Campagne, nous avons procédé différemment, en limitant les candidatures. Nous ne savons pas encore quelle démarche nous allons suivre.

- o Limousin

PRESIDENT : Nous n'avons rien de particulier à signaler sur cette région.

- o DOM

PRESIDENT : Nous disposons de nouveaux locaux en Martinique et à Saint-Martin.

SUD Culture Solidaires : Les fouilles passées et en cours ou en projet génèrent énormément de mobilier à Saint-Martin. Le CHSCTS vous a d'ores et déjà alerté sur ce risque imminent de saturation.

PRESIDENT : L'étude du mobilier sera achevée avant la fin d'année. De plus, la conservatrice actuelle a donné son accord pour que le mobilier soit transporté dans l'ancien musée.

6 – Dotation en matériel des nouveaux RO et spécialistes

PRESIDENT : Nous vous avons communiqué la note de service de 2011, consacrée aux équipements micro-informatiques. Elle reste en vigueur à ce jour. Par ailleurs, les nouveaux arrivants internes nous parviennent avec leur matériel. Par conséquent, il s'avère de plus en plus difficile d'obtenir du matériel non affecté. La DSI ne s'oppose pas à la mise en place d'un stock-tampon d'ordinateurs, mais la fréquence des livraisons ne le leur permet actuellement pas.

SUD Culture Solidaires : Nous souhaitons que Marina Biron se voie attribuer un téléphone et un ordinateur portable, car elle se déplace beaucoup. De plus, elle fait partie du réseau des gestionnaires de collection. Elle doit donc pouvoir être contactée en permanence.

PRESIDENT : Les commandes sont déjà passées pour la livraison de juillet. Je prends néanmoins note de votre demande, mais vous précise que c'est la DSI qui décide in fine.

SUD Culture Solidaires : Les nouveaux RO bénéficieront-ils d'une dotation ?

PRESIDENT : Le matériel devrait en principe leur être fourni, même si ces livraisons ne correspondent pas toujours à nos besoins.

SUD Culture Solidaires : Privilégiez-vous les renouvellements de matériel ou les dotations de nouvelles personnes ?

PRESIDENT : Nous remplaçons en priorité les ordinateurs qui ne fonctionnent pas.

CGT Culture : Certains PC sont maîtrisés en fonction du profil de leur utilisateur.

PRESIDENT : La DSI peut choisir de ne pas accéder à nos demandes de réattribution. L'automatisme de la dotation pour les nouveaux arrivants n'a en outre pas été mis en place entre la DRH et la DSI, d'autant que le stock physique en nouveaux ordinateurs est vide.

SUD Culture Solidaires : Les appareils photographiques que vous fournissez ne sont par ailleurs pas adaptés à l'archéologie.

PRESIDENT : La DIR peut désormais choisir la nature du matériel acheté. Trois agents procèdent actuellement à des tests sur les deux ou trois modèles que nous avons sélectionnés.

SUD Culture Solidaires : Les Olympus ne doivent plus être donnés aux RO, car ils ne permettent pas un travail satisfaisant.

PRESIDENT : Suivant le modèle choisi et le budget disponible, nous verrons le nombre de RO que nous serons en mesure de doter d'un appareil photographique répondant à leurs besoins.

SUD Culture Solidaires : Auparavant, nous empruntons ces appareils et les restituons en fin de mission.

SUD Culture Solidaires : Concernant les théodolites que nous venons de recevoir, un Trimble mécanique doit partir en Limousin. Nous rencontrons par ailleurs d'importants problèmes avec la version robotisée. Pourrions-nous la renvoyer en échange d'un équipement manuel ?

PRESIDENT : Cet équipement est géré au niveau central.

SUD Culture Solidaires : Les Leica ne présentaient pas le même type de défauts. Les Trimble sont probablement plus adaptés aux travaux publics qu'à notre activité.

2 - Divers

o DIF et CIF

SUD Culture Solidaires : Nous vous avons demandé de prévenir les agents qu'ils ne pouvaient pas cumuler plus de 120 heures pour le DIF. Ils doivent donc être incités à utiliser leurs heures, d'autant que les NAP leur permettent actuellement de se rendre disponibles.

PÔLE RH Direction GSO : Les agents peuvent choisir des formations ne figurant pas dans le plan de formation INRAP.

CGT Culture : Les stages de sécurité routière permettant la récupération de points de permis sont-ils admissibles ?

PRESIDENT : Non, car la formation doit être liée à l'environnement de travail ou le champ de compétences du demandeur. Les stages sur des sujets qui ne sont pas liés au travail peuvent être obtenus à travers les CIF.

SUD Culture Solidaires : Le refus de formation peut-il être assimilé à une sanction ?

PRESIDENT : Lorsqu'il est lié à des retards de remises de rapports, il s'agit d'un refus pour raison de service.

CGT Culture : Une personne s'est également vue écartée de la formation car elle maintenait des activités syndicales.

PRESIDENT : Je n'ai pas eu connaissance de ces éléments.

CNT : Tenez-vous un inventaire des heures disponibles pour les DIF ?

PÔLE RH Direction GSO : Le logiciel RH permet de les connaître. Cependant, il ne peut pas les éditer par catégorie. Il propose une lecture *per capita*.

SUD Culture Solidaires : Limitez-vous le nombre global d'heures de DIF utilisées dans l'année ?

PRESIDENT : Dans la mesure où la plupart des DIF sont payants, une limitation budgétaire s'applique. Elle peut conduire à des décatages d'une année sur la suivante.

o Réduction de l'emploi précaire (phase 2)

PRESIDENT : Le PREP 1 a débuté par la tenue des auditions et vient de se terminer. GSO a émis des demandes pour le PREP 2, dont certaines ont été acceptées. Les agents de l'INRAP qui pourront se présenter aux recrutements internes-externes sont ceux qui n'occupent pas de postes de la même nature que ceux qui sont proposés et ne sont pas censés pouvoir y accéder par mutation ou ancienneté. Une partie de ces postes sont considérés comme susceptibles d'être vacants, ils peuvent éventuellement être pourvus par mutation.

Par ailleurs, les agents qui émettent une demande de mutation sont certains d'obtenir satisfaction. Si un poste est ouvert, ceux qui candidateraient pourraient ainsi passer devant le jury, alors qu'aucune opportunité ne subsiste.

CNT : MED et GSO reçoivent une partie conséquente des demandes de mutation nationales. Les postes sont donc tous pourvus par mutation et non par recrutement.

PRESIDENT : Les agents qui souhaitent monter en catégorie sont en effet contraints de demander une mutation ailleurs et de revenir cinq ans plus tard. Néanmoins, nous sommes libres de refuser les changements de régions si la base est complète ou si aucun besoin n'existe sur un profil particulier.

CNT : De plus, les nouveaux arrivants dans la région peuvent passer devant la personne pour laquelle le poste était plus ou moins fléché.

PRESIDENT : La démarche permet de couvrir des besoins existants. Les CDD dépassant une certaine ancienneté peuvent également candidater.

L'attribution des postes administratifs dans le cadre de la réorganisation répondra à la même démarche.

Je précise que nous disposons de candidats pour tous les postes. Pour autant, ils ne seront pas obligatoirement tous reconnus aptes.

Par ailleurs, concernant le PREP 2, la liste de nos besoins est établie sans tenir compte des résultats du PREP 1. Si des agents de GSO quittent la région, leurs postes ne pourront donc pas être pris en compte avant le PREP 3.

SUD Culture Solidaires : Au final, nous pourrions donc perdre des agents ?

PRESIDENT : Les postes dont les titulaires partent ont toujours été remis dans le pot commun. Nous pouvons donc également en gagner.

CGT Culture : Nous nous étonnons qu'aucun poste ne soit listé pour Montauban.

PRESIDENT : L'AST considère que les ouvertures doivent intervenir à Saint-Orens.

CGT Culture : Le choix du site de rattachement pourrait être laissé à la personne recrutée, car elle travaillera dans les deux.

PRESIDENT : La base de Saint-Orens est censée être déménagée et agrandie. Une personne supplémentaire devrait néanmoins arriver à Montauban.

SUD Culture Solidaires : Devez-vous ouvrir un poste pour qu'un agent soit transféré de Saint-Orens à Montauban ?

PRESIDENT : Nous pouvons le décider à travers une mutation dans l'intérêt du service. Nous avons ainsi muté une personne qui était en poste à Montauban afin d'officialiser le fait qu'elle n'y avait jamais travaillé.

SUD Culture Solidaires : Les agents qui n'obtiennent pas de transfert peuvent donc partir dans une autre région pour obtenir une mutation administrative.

PRESIDENT : Il n'est plus admissible que les personnes qui ont été recrutées dans une région restent dans celle dont ils sont censés provenir.

CNT : Qu'en est-il des agents qui déménagent près de la base qu'ils souhaitent intégrer ?

PRESIDENT : Nous tentons de lutter contre cette manière de procéder.

SUD Culture Solidaires : Certaines personnes attendent leurs mutations depuis des temps immémoriaux.

PRESIDENT : Nous appliquons un certain nombre de critères en CCP. De plus, nous nous intéressons aux répartitions des compétences, en particulier pour les spécialistes.

SUD Culture Solidaires : Pour quelle raison avez-vous procédé à l'ouverture d'un poste de topographe à Cayenne, alors même qu'un topographe a demandé sa mutation vers les Antilles ?

PRESIDENT : La répartition de l'activité peut se modifier au fil du temps.

o Océan Indien

SUD Culture Solidaires : Dans l'Océan Indien, l'activité augmente. L'AT des Antilles est parti à Mayotte, mais il continue en même temps son travail pour les Antilles-Guyane avec un décalage de plus de 7h. Pourrait-on avoir un relai par une personne en métropole, sachant que le décalage horaire s'avérerait moins important ?

PRESIDENT : Nous ne nous opposons pas à l'envoi d'un AT de métropole, mais aucun volontaire ne s'est manifesté.

Par ailleurs, si trois ou quatre fouilles sont réalisées chaque année dans l'Océan Indien, la partie AT et l'administratif devront être gérés différemment.

SUD Culture Solidaires : Le conservateur de la Réunion a lui-même affirmé que son activité allait monter en puissance.

PRESIDENT : Il ne s'agit que d'un souhait. Nous ne sommes, le cas échéant, pas certains d'être en mesure de suivre cette augmentation d'activité.

o Projet d'Etablissement

CGT Culture : Qu'en est-il du Projet d'Etablissement ?

PRESIDENT : Il a été officiellement lancé dans la semaine du 12 mai, avec cinq groupes de travail. L'AST Poitou-Charentes co-animera l'un d'entre eux. Concernant la participation des agents, les personnes retenues et écartées ont été prévenues, à l'exception de celles qui ont fait parvenir leur dossier en retard.

La première réunion s'est tenue dans la semaine du 12 mai. Un blog auquel les agents de GSO pourront contribuer a été ouvert le 19 mai. En revanche, dans la mesure où la démarche doit aboutir fin juin, nous n'aurons pas le temps d'organiser des réunions formelles. Nous donnons donc du temps aux agents des groupes pour interroger leurs collègues.

SUD Culture Solidaires : Les groupes n'intègrent donc que 10 personnes sur 250.

PRESIDENT : Les profils des participants sont variés. Ils incluent un topographe et un administratif. La composition des groupes est présentée sur internet.

SUD Culture Solidaires : Comment la prochaine visite du Directeur général et son adjoint sera-t-elle organisée ?

PRESIDENT : Un déjeuner est prévu avec l'encadrement. Une visite du site de Pessac suivra. Les Directeurs se rendront ensuite à Bègles, puis sur la future implantation de Bègles. Nous n'avons pas émis de convocation employeur.

Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint se rendra à Poitiers début juin.

SUD Culture Solidaires : Les attributions de ce poste ne nous ont pas été précisées.

PRESIDENT : Le DGA se consacre à la liaison entre les Directions et aux volets opérationnels. Il ne dispose cependant d'aucun rôle hiérarchique.

La prochaine réunion du CTS GSO est planifiée pour le 14 octobre. L'ordre du jour sera communiqué un mois à l'avance par mail.

La séance est levée à 16 heures 45.

NB : Ce procès-verbal a été rédigé par la société Codexa (www.codexa.fr), puis vérifié et complété par les membres de l'instance sous la responsabilité du secrétaire de séance.



INRAE-GSO
Patrick BRETAGNE
Administrateur